PROJET RÉFÉRENT

La réutilisation des eaux usées traitées (REUT) dans le Loiret : opportunités territoriales de mise en œuvre

OBJET DE L'OPÉRATION

Le Département du Loiret a engagé une démarche prospective territoriale visant à exploiter la réutilisation des eaux traitées des stations de traitement des collectivités et de certains industriels, au bénéfice d'autres usages tels que l'irrigation, l'arrosage des espaces verts, le rechargement de nappes, l'alimentation des zones humides, le nettoyage de voiries, ou le curage de réseaux.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

En s'appuyant sur une analyse prospective des enjeux du territoire à horizon 2070, le Département du Loiret souhaite identifier, au travers de l'étude de divers scénarios de gestion de l'eau et de développement du territoire :

- les zones à privilégier
- le type de REUT approprié (en termes de volume et de saisonnalité)
- les bénéficiaires pertinents.

LA RÉPONSE DU CEREMA

La démarche est réalisée selon les étapes suivantes :

- Diagnostic territorial au regard de la gestion de la ressource en eau et du changement climatique
- Elaboration d'une méthodologie de ciblage de l'opportunité de la REUT, par rapport aux milieux naturels et aux usages humains, à l'échelle des sous-bassins versants hydrographiques du Département

CONTACT

✉ relation-clients-centrevaldeloire@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Stratégies, résilience et projets de transition
- Eau et milieux aquatiques

- Bilan sur la ressource disponible en eaux usées traitées
- Définition d’un potentiel développement de la REUT, en croisant la hiérarchisation de l’opportunité, les volumes produits et les volumes prélevés. En découle un ciblage des substitutions de prélèvements envisageables.

LE CLIENT / PARTENAIRE

Conseil Départemental du Loiret (45)
680 000 habitants

LE CALENDRIER

Avril 2022-décembre 2023

PARTENAIRES

Mise en place d’un comité technique composé des partenaires suivants :
Département du Loiret (CD 45), Cerema, Agence de l’eau Loire-Bretagne (AELB), Agence de l’Eau Seine-Normandie (AESN), Direction Départementale du Loiret (DDT 45), Direction Régionale de l’Environnement, de l’Aménagement et du Logement de Centre-Val-de-Loire (DREAL CVL), Agence Régionale de Santé de Centre-Val-de-Loire (ARS CVL), Office Français de la Biodiversité (OFB)

PILOTE DU PROJET

Cerema Normandie-Centre
Département Littoral Aménagement Bâtiment